

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LES DETENTEURS DU POUVOIR



SUD-KIVU
Uvira

Les équipes d'action civique (CivActs) sont une plateforme pionnière de feedback, de dialogue et de voix communautaire pour assurer la rédevabilité dans le processus de développement.

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

INTRODUCTION

Le progrès de la société est un résultat découlant de la participation de toute la population et de toutes les couches sociales à tous les niveaux, chacun au regard de ses attributions et ses responsabilités. Les détenteurs de pouvoirs y contribuent en rendant compte de la gestion des biens et recettes publiques sous leur autorité et les administrés par la participation à travers le paiement des taxes et impôts ainsi que l'exigence de la redevabilité aux autorités. Ces comportements ou actions sont gage d'une collaboration dans l'action, base sur laquelle se construit une confiance entre toutes les parties prenantes dans la gestion des entités.

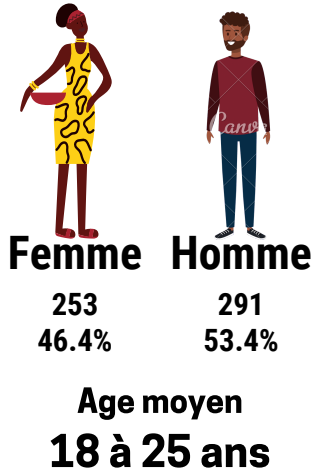
Dans le but d'atteindre ce progrès, la redevabilité et la transparence fiscale sont les piliers incontournable pouvant permettre d'asseoir une confiance durable entre les administrés et l'administration. C'est dans ce cadre que le CEDEJ-GL accompagne les associés de premières lignes au sein de la communauté qui récoltent les opinions de la communauté sur les thématiques de la participation à la gouvernance locale, la communication, le budget participatif et la sécurité. Les résultats de ces sondages qui se font trimestriellement, permettent de dégager le changement en cours et les propositions des solutions aux problèmes identifiés dans les communautés de Kiliba, de Makobola, de Kigongo et de la ville d'Uvira.

Aux mois de février et de juin, deux sondages d'opinions ont été organisés et ont permis de mener une étude comparative entre les résultats de ces deux trimestres et d'en tirer une conclusion sur le changement observé. A l'issu de cette comparaison, nous avons constaté que certains aspects ont connu des changements significatifs en terme d'amélioration et pour d'autres des promesses d'amélioration ont été faites par les autorités de s'impliquer dans la recherche des solutions. D'où il s'est fait dégager la nécessité de procéder à une troisième collecte d'opinions afin de s'enquérir du taux de changement en rapport avec les thématiques développées dans le cadre du programme dans sa zone d'implémentation.

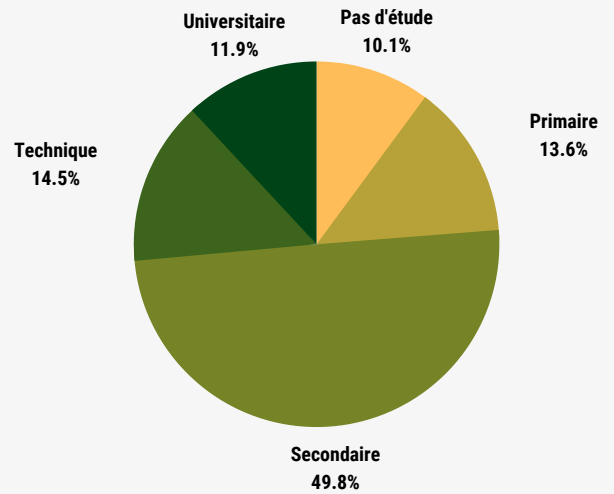
Cette troisième récolte d'opinions va permettre i) d'évaluer le niveau de réalisation des engagements pris par les autorités et la communauté; ii) d'énumérer les actions posées par ces dernières pour l'amélioration de la situation jadis décriée et l'atteinte du changement positif voulu et iii) mesurer le changement qui s'opère.

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

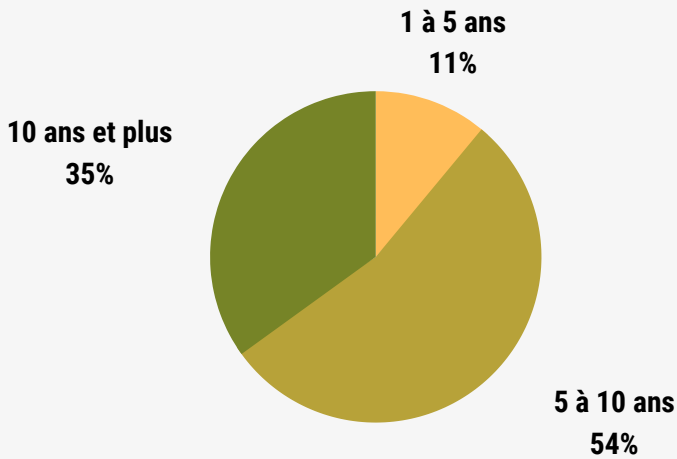
ASPECTS GENERAUX



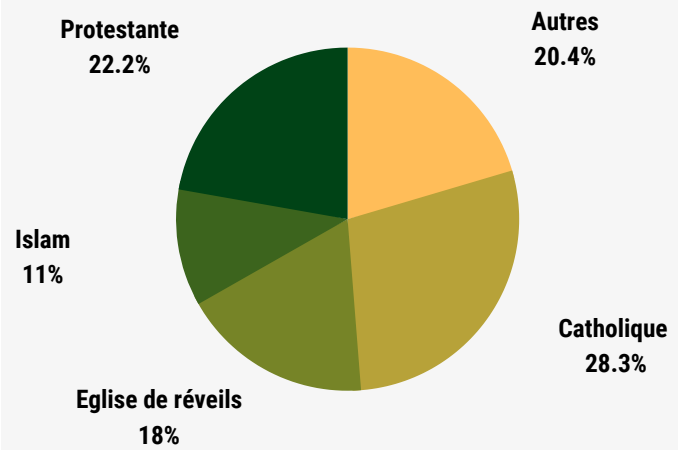
ETUDES FAITES



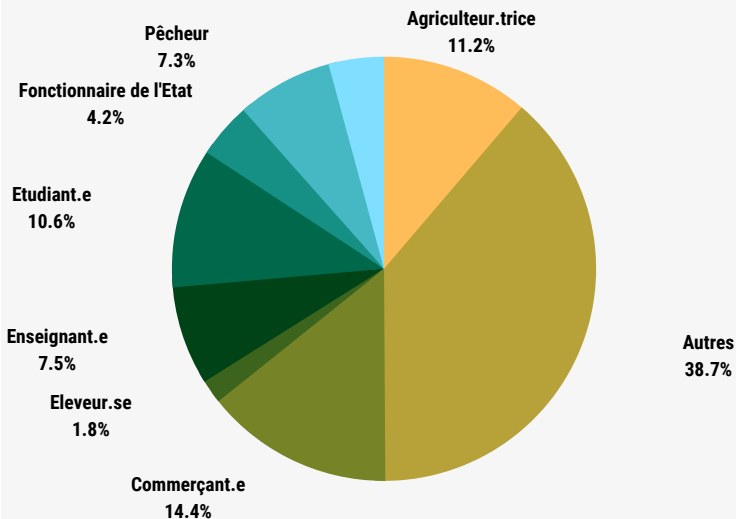
ANCIENNETE DANS LE MILIEU



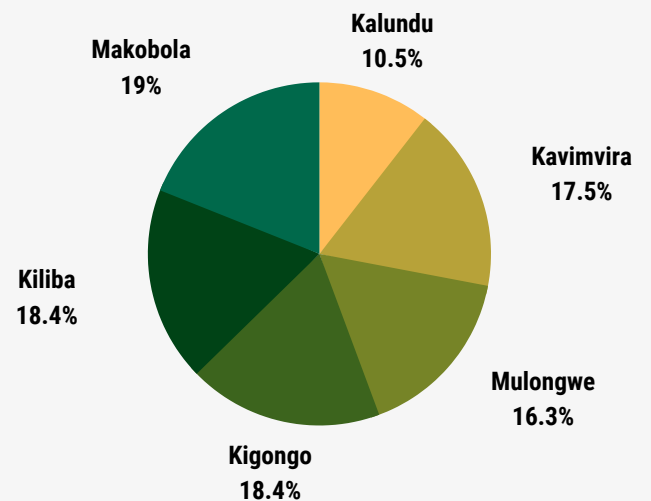
RELIGION



OCCUPATION PROFESSIONNELLE



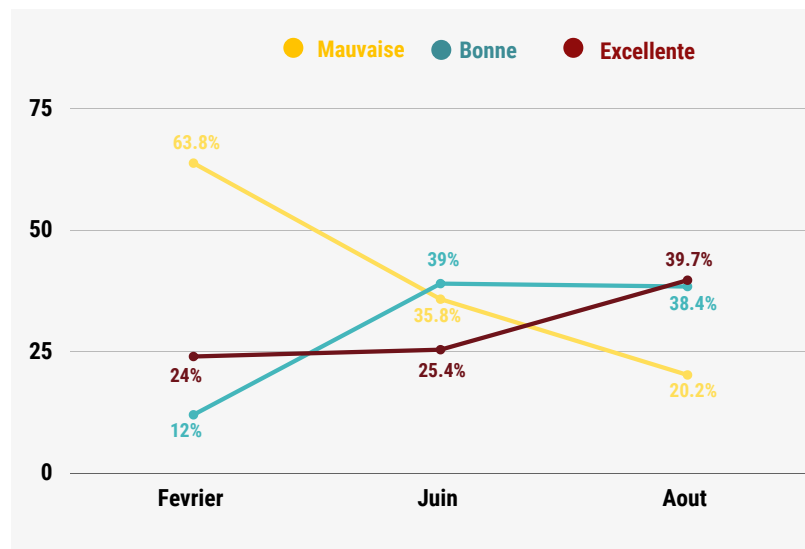
LIEU D'HABITATION



EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

LA PARTICIPATION CITOYENNE

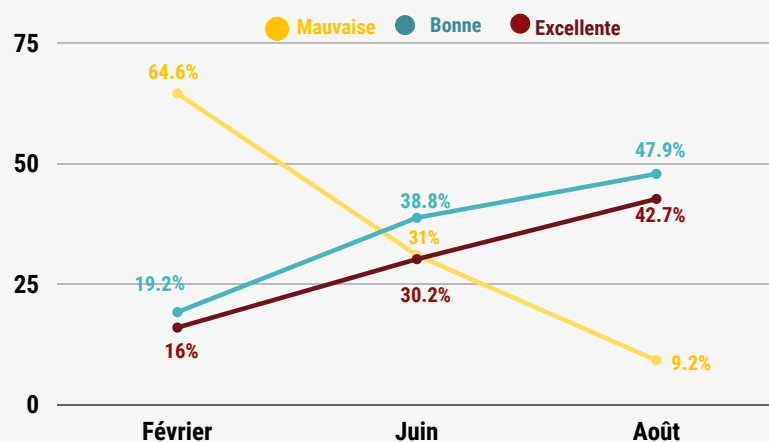
La compréhension de la gouvernance locale par la communauté



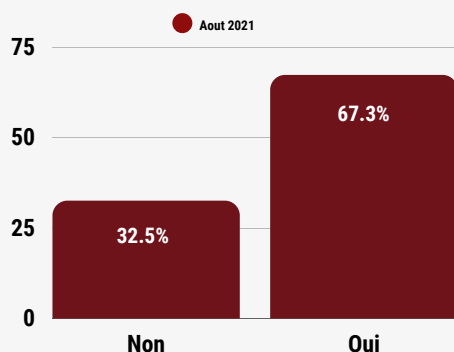
Des interviews menées au cours de ces trois périodes, on constate une régression du taux de personnes ayant une mauvaise compréhension de la gouvernance locale de 63.8% en février, 35.8% en juin à 20.2% en août. Une progression du taux de celles ayant une bonne compréhension de 12% en février, 39% en juin à 38.4% en août et une progression du taux de celles ayant une excellente compréhension 24% en février, 25.4% en juin à 39.7% en août.

Compréhension de la participation civique par la communauté

Des interviews menées au cours de ces trois périodes, on constate une régression du taux de personnes ayant une mauvaise compréhension de la participation civique de 64.6% en février, 31% en juin à 9.2% en août. Une progression du taux de celles ayant une bonne compréhension de 19.2% en février, 38.8% en juin à 47.9% en août et une progression du taux de celles ayant une excellente compréhension 16% en février, 30.2% en juin à 42.7% en août.



Partage des pensées et opinions avec les autorités



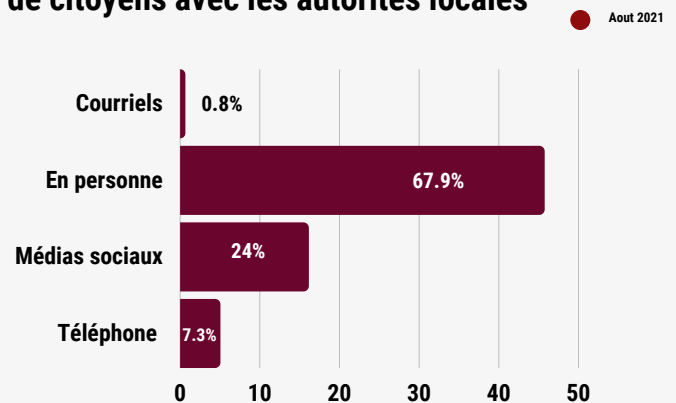
Au regard des précédentes données recueillies aux mois de février (29,9%) et juin (24,5%) on comprend qu'il y a une avancée dans le partage des pensées et opinions entre les membres de la communauté et les autorités : 67,3% au mois d'août. Seulement 32,5% ne le font pas jusque là. La communauté s'implique activement à travers les échanges avec les autorités.

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

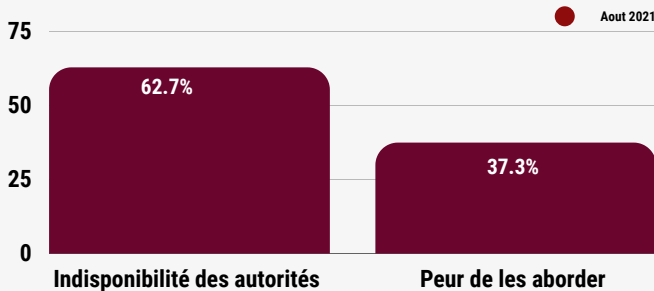
LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les voies pour le partage des pensées et opinions de citoyens avec les autorités locales

Pour les personnes qui partagent leurs pensées et opinions avec les autorités, 67.9% d'interviewés estiment que les échanges en personne avec les autorités sont le meilleur moyen de le faire; pour 24% l'échange à travers les médias sociaux est le meilleur et 7.3% pensent que les échanges par téléphone conviennent le mieux. Pour ceux qui partagent leurs pensées avec les autorités les échanges en personne est le moyen le plus utilisé et les réseaux sociaux (whastapp, messenger).



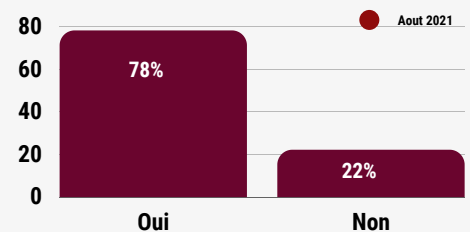
Les raisons qui bloquent les citoyens à partager des opinions et pensées avec les autorités



Pour ceux qui ne partagent pas leurs pensées et opinions avec les autorités locales, 62.7% des interviewés prétendent que l'indisponibilité des autorités est la raison qui les empêche à communiquer avec elles et 37.3% estiment que c'est la peur de les aborder qui en est la raison. L'indisponibilité des autorités est la raison majeure de non partage des opinions avec la communauté.

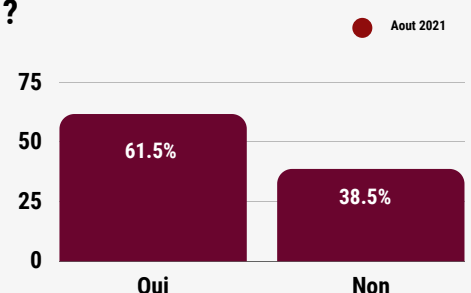
Savez-vous que s'acquitter des obligations fiscales est une forme de participation citoyenne?

78% d'interviewés savent que s'acquitter de ses obligations fiscales est une forme de participation citoyenne contre 22% qui affirment ne pas le savoir. Il ressort de ces résultats que la majorité de la communauté comprend que s'acquitter des obligations fiscales est une forme de participation.



Connaissez-vous les taxes et impôts auxquels vous êtes assujettis ?

61,5% de la population connaissent les taxes et impôts auxquels ils sont assujettis tandis que 38,5% n'en connaissent rien. Ces résultats renseignent que la majorité de la communauté connaît les taxes et impôts à payer.



EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

Si oui, comment les avez-vous su ?

Aout 2021

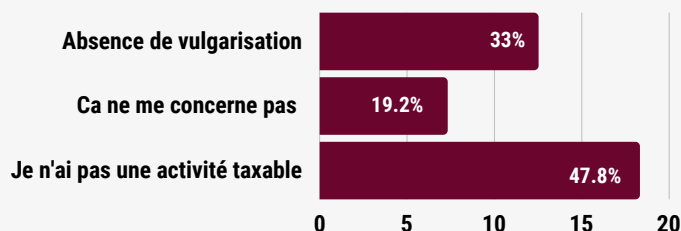


Des interviewés qui connaissent les taxes et impôts auxquels ils sont assujettis, 34% ont eu connaissance des taxes et impôts à travers les sensibilisations des agents du fisc ; 24.7% l'ont su à travers la radio et/ou la télévision ; 22% lors de paiement, 14% grâce aux sensibilisations des ONGs et 5.3% à travers le journal officiel.

Si non, pourquoi ?

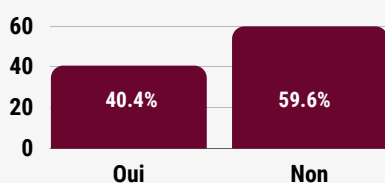
Aout 2021

Des interviewés qui ne connaissent pas les taxes et impôts auxquels ils sont assujettis, 33% estiment que l'absence de vulgarisation est la raison pour laquelle ils ne les connaissent pas ; 19.2% estiment que cela ne les concerne pas et 47.8% n'ont pas d'activités qui peuvent être taxées ou subir un taux d'imposition.



Vous acquittez-vous régulièrement de vos obligations fiscales?

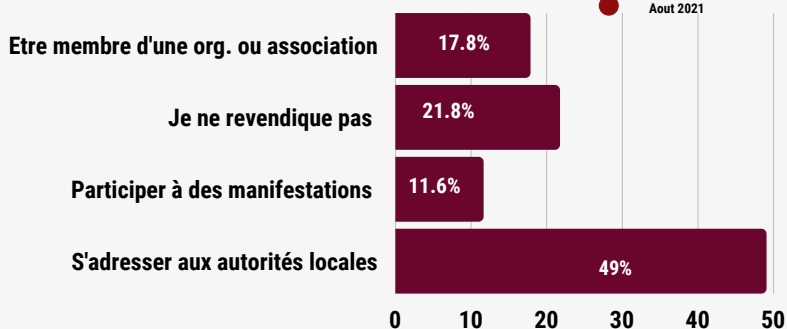
Aout 2021



59,6% ne s'acquittent pas de leurs obligations fiscales contre 40,4% qui le font régulièrement. Ceci montre que la grande partie de la population ne s'acquitte pas de ses obligations fiscales.

Comment exercez-vous la revendication des droits auprès des autorités locales

Aout 2021

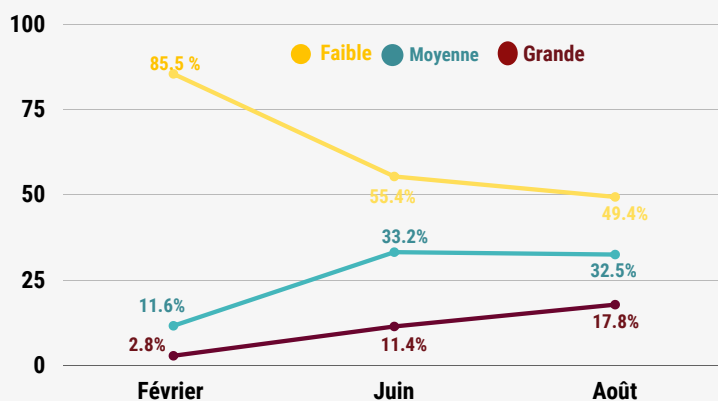


Pour revendiquer leur droits auprès de leurs autorités 49% d'interviewés s'adressent à elles directement ; 11,6% le font en participant à des manifestations de boycott; 21,8% ne le font pas et 17,8% le font à travers leur appartenance dans des associations et organisations citoyennes.

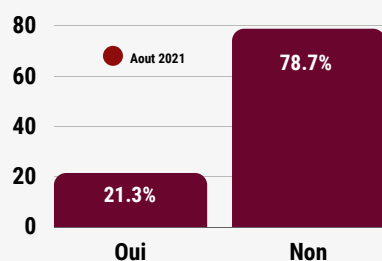
EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

Satisfaction de la communauté sur la gestion de son entité

Des interviews menées au cours de ces trois périodes, on constate une régression du taux de personnes insatisfaites de la gestion de leur entité de 85.5% en février, 55.4% en juin à 49.4% en août. Une progression timide du taux de celles moyennement satisfaite de 11.6% en février, 33.2% en juin à 32.5% en août et une avancé aussi lente du taux de celles ayant une grande satisfaction de la gestion de leur entité de 2.8% en février, 11.4% en juin à 17.8% en août.



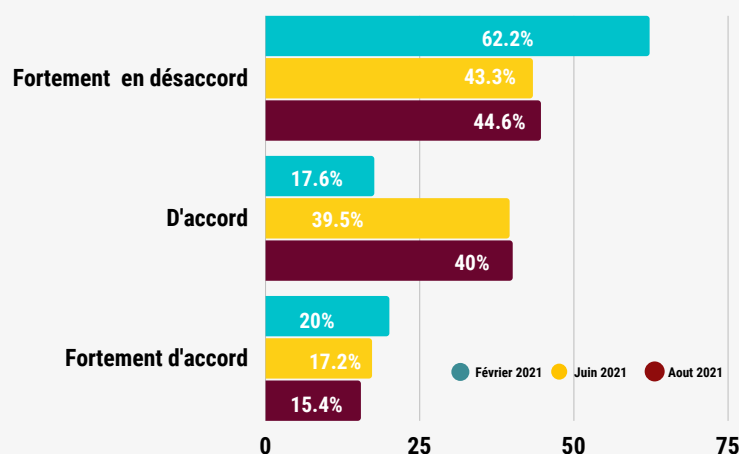
Exécution des promesses faites par les autorités



Pour 78,7% d'interviewés, les promesses faites par les autorités ne sont pas réalisées. Pour 21,3% par contre, les autorités exécutent leurs promesses.

LA COMMUNICATION

Les autorités sont prêtes à répondre aux questions des citoyens?

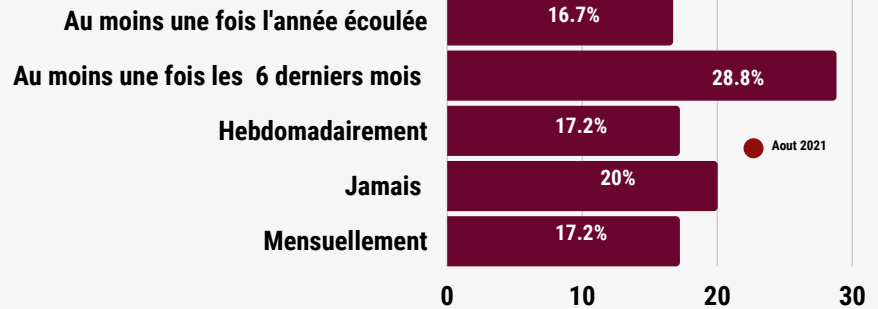


Les deux premières phases de collectes montrent que 62.2% en février et 43.3% en juin des interviewés sont en désaccord avec la déclaration : "les autorités sont prêtes à répondre aux questions de citoyens", 17.6% en février et 39.5% en juin sont en accord avec cette déclaration et 20% en février et 17.2% en juin sont fortement en accord avec celle-ci. A la troisième récolte, on remarque que 44,6% de la population soutiennent que les autorités ne répondent pas aux questions des citoyens, 40% sont d'accord qu'elles répondent et 15,4% sont fortement d'accord que les autorités le font.

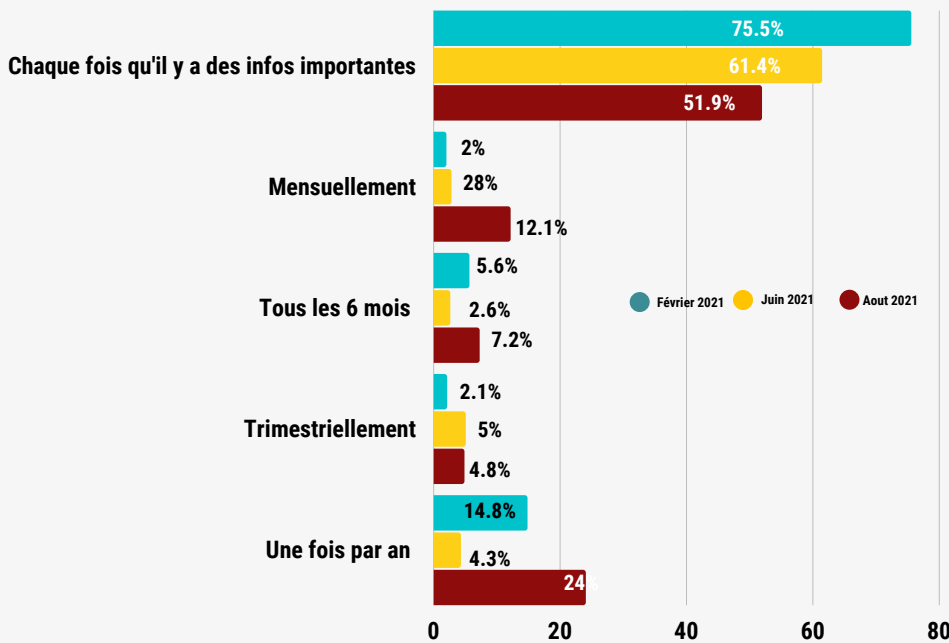
EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

Fréquence de communication actuelle avec les autorités

16,7% d'interviewés témoignent avoir échangé avec les autorités locales au moins une fois l'année écoulée; 28,8% déclarent l'avoir fait au moins une fois durant les 6 derniers mois; 17,2% le font hebdomadairement; 17,2% le font mensuellement et 20% ne l'ont jamais fait.



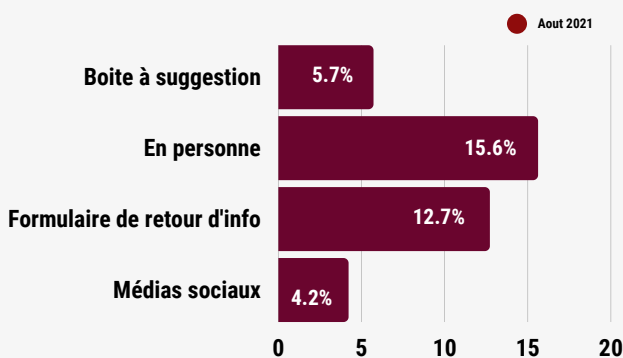
Fréquence de communication souhaitée avec les autorités



Avec les deux premières récoltes des données, il s'est avéré qu'au mois de février 75,5% d'interviewés souhaitent que la communication entre les autorités et la population se fasse chaque fois qu'il y a une information importante et 61,4% l'ont exprimé au mois de juin. A la fin du mois d'août, ce taux est passé à 51,9%.

14% d'interviewés au mois de février et 4,3% au mois de juin voudraient que la communication avec les autorités se fasse une fois l'an. Cependant, au mois d'août c'est 24% d'interviewés qui le voudraient ainsi. Aussi, contrairement aux taux recueillis aux mois de février 2% et juin 28% de ceux qui veulent que cette communication se fasse mensuellement ; au mois d'août, les résultats montrent que seuls 12% d'interviewés voudraient que cette communication se fasse par mois.

Comment fournissez-vous vos commentaires ?



5,7% fournissent leurs commentaires aux autorités à travers la boîte à suggestion ; 15,6% le font en personne ; 12,7% via des formulaires de retour d'info et 4,2% par les médias sociaux.

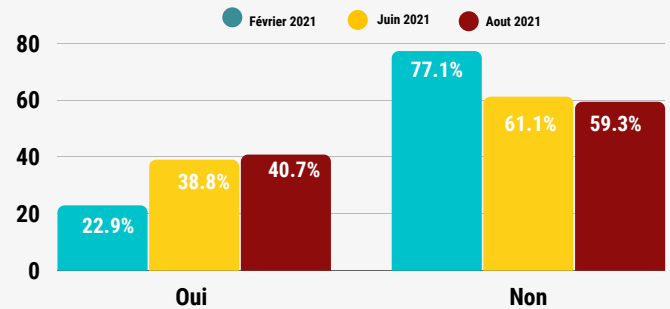
EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

LE BUDGET PARTICIPATIF

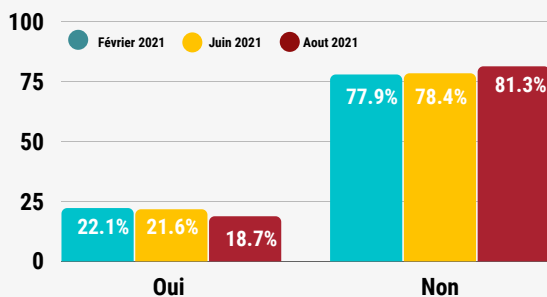
DE LA CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DU BUDGET

Savez-vous qu'il existe un budget pour la gestion de votre entité ?

L'étude comparative menée à la suite de deux premières collectes des données (février et juin), on a constaté que plus de la moitié des personnes interviewées (77,1% et 61,1%) ne savaient pas qu'il existe un budget dans leur entité tandis qu'au mois d'août on remarque une baisse timide de ce taux à 59,3%. Au mois de février 22,9% et 38,8% au mois de juin, de personnes interviewées connaissaient l'existence du budget dans leur entité; par contre pour cette troisième récolte il se fait remarquer une évolution de ce taux à 40,7% des personnes interviewées qui en sont informées.



Existe-t-il dans votre entité des séances de consultation sur le budget ?

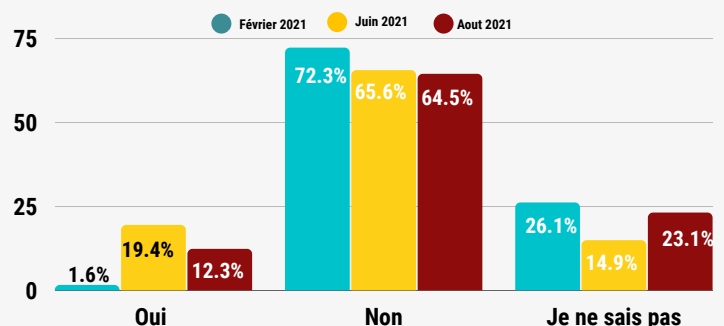


De ces trois périodes de collecte, nous constatons qu'il n'existe pas de séances de consultation sur le budget. Ceci s'explique par le taux de 77,9% en février, 78,4% en juin et 81,3% en août contre 22,1% en février; 21,6% en juin et 18,7% en août qui témoignent l'existence des séances de consultation sur le budget dans leur entité. Ceci prouve qu'au sein des entités d'implémentation du projet les citoyens ne sont pas associés au processus budgétaire de leur entité.

DE LA PARTICIPATION A LA CONCEPTION DU BUDGET PARTICIPATIF

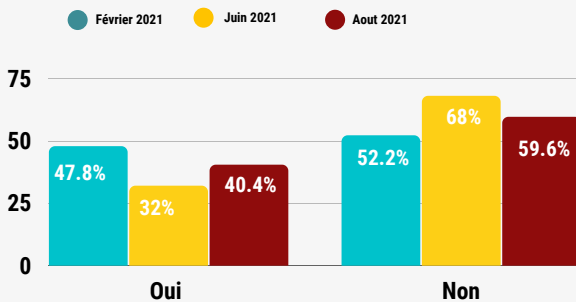
Avez vous déjà consulté le budget de votre entité ?

Des résultats de deux premières récoltes de données, il s'est avéré qu'une grande majorité de la population n'a jamais consulté le budget de leur entité (72,3% en février et 65,6% en juin) contre une infime portion de la population (1,6% en février et 19,4% en juin) qui l'a déjà fait. En août, le taux des personnes n'ayant jamais consulté le budget de leur entité est de 64,5% et ce l'ayant déjà consulté est de 12,3%. Il ressort de ce qui précède que la majorité de la communauté ne consulte pas le budget de leur entité.



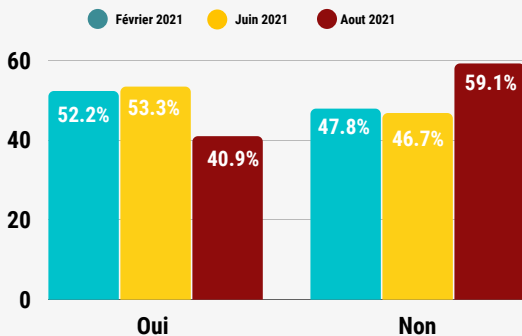
EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

Information sur le processus budgétaire



A l'issue de deux premières récoltes des données en février et en juin, les résultats prouvent que la majorité de la population n'est pas informée sur le processus budgétaire soit 52,2% en février et 68% en juin contre une minorité le connaissant (47,8% en février et 32% en juin). En août, on constate qu'il y a une diminution du taux de personnes n'ayant pas d'information sur le processus budgétaire soit 59,6% et une petite augmentation du taux de ceux ayant cette information à 40,4%.

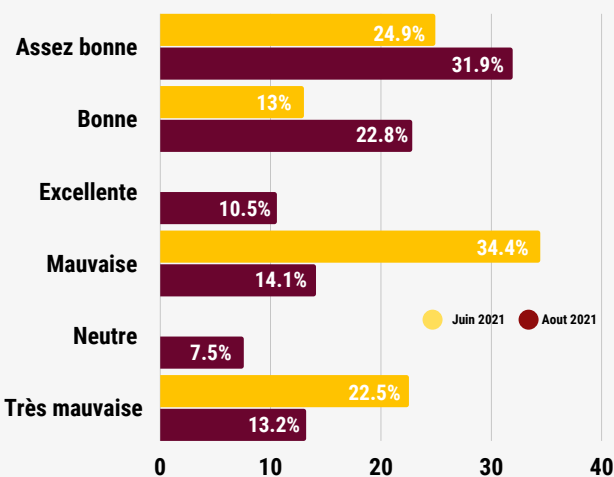
Savez-vous ce à quoi le budget est consacré ?



Pour la population interviewée, les informations budgétaires sont quasi inaccessibles. 47,8% d'interviewés au mois de février et 46,7% au mois de juin ne savaient pas ce à quoi est consacré le budget ; à la fin du mois d'août ce taux est passé à 59,1%. A la fin de cette troisième récolte, le taux de personne sachant ce à quoi le budget est consacré est passée de 52,2% en février; 53,3% en juin à 40,9% en août.

LA SECURITE

Comment se présente la situation sécuritaire dans votre communauté ?



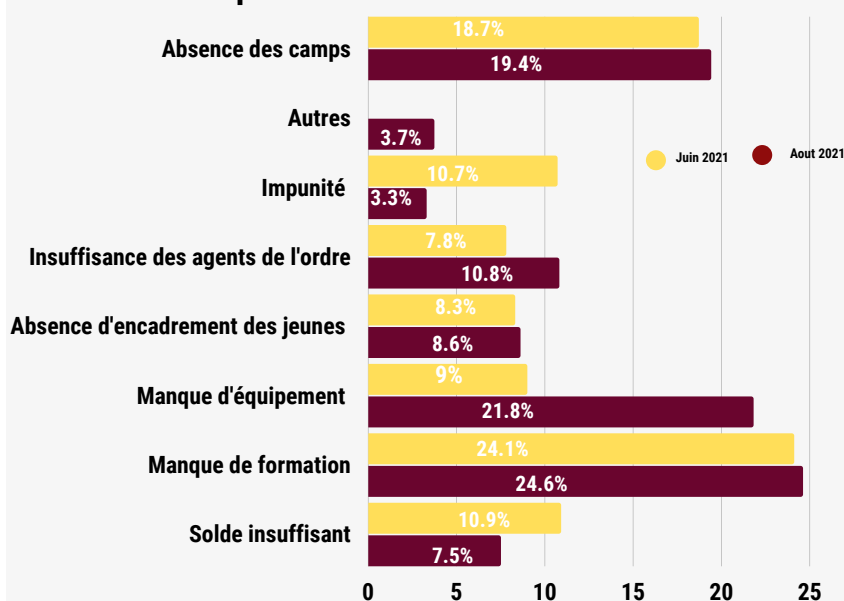
Au mois de juin 22,5% des personnes interviewées avaient affirmé que la situation sécuritaire dans leur entité était très dégradante pendant qu'au mois d'août ce taux est passé à 13,2%.

Pour 13% d'interviewés au mois de juin, la situation sécuritaire est bonne tandis que ce taux est de 22,8% à la fin du mois d'août. On note une amélioration de la situation sécuritaire.

De plus à la fin de ce mois d'août, 10,5% des personnes interviewées pensent que la sécurité est désormais excellente.

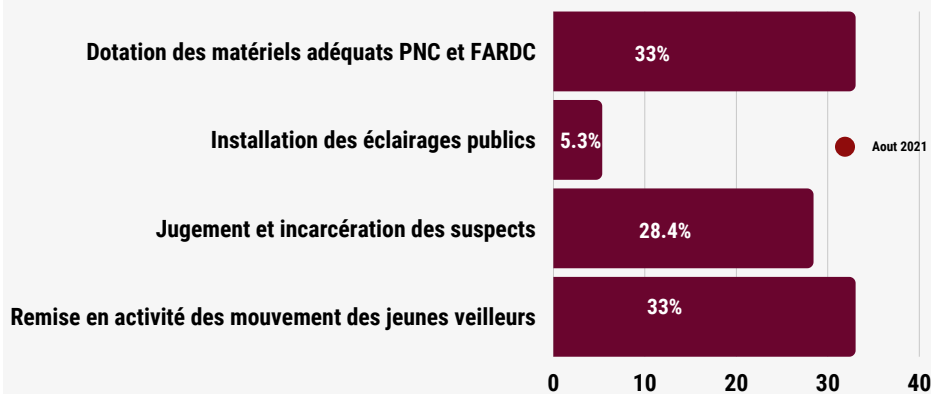
EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

Les facteurs qui sont à la base de l'insécurité



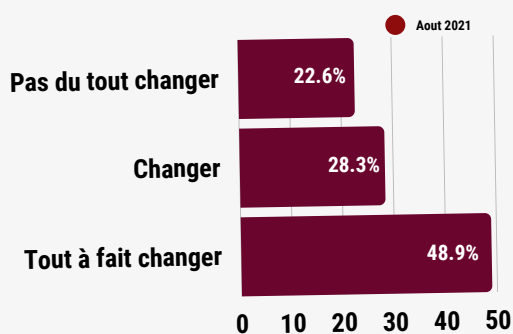
Les données collectées montrent que le taux a évolué de 7,8% à 10,8% pour ceux qui pensent que l'insécurité a pour cause l'insuffisance des agents de l'ordre. Au mois de juin, ce taux était de 9% et est passé à 21,8% au mois d'août pour ceux qui pensent que le manque d'équipement des agents de l'ordre est à la base de l'insécurité. Le taux de ceux qui estiment que le manque de formation des agents commis à la sécurité est la cause de l'insécurité, n'a presque pas varié : 24,1% au mois de juin et 24,6% au mois d'août. De ce qui précède, le manque de formation des agents de la sécurité, le manque d'équipement et l'absence des camps sont les 3 facteurs majeurs qui sont à la base de l'insécurité dans le milieu.

Les mesures prises pour mettre fin à l'insécurité



33% d'interviewés témoignent que la dotation à la police nationale et aux forces armées en équipement adéquats a contribué à la baisse de l'insécurité. 33% d'autres disent plutôt que c'est la remise en activité des mouvement des jeunes veilleurs de nuit qui a contribué à réduire l'insécurité et pour 28,4% ce sont les jugements impartiaux et l'incarcération des auteurs de l'insécurité, enfin pour 5,3% l'installation des éclairages publiques a contribué à réduire le taux d'insécurité.

Avis de la communauté en rapport avec le changement apportés par ces mesures



Pour 48,9% de la communauté interviewées, le changement se fait remarquer dans la communauté grâce aux mesures prises par les autorités et la population ; pour 22,6% par contre, la situation est restée identique et pour 28,3% il y a une lueur de changement. Ces résultats montrent que la communauté trouve que les mesures prises par les autorités locales ont apportées de changement en terme de baisse des cas d'insécurité.

EQUIPE D'ACTION CITOYENNE

"Les citoyens qui sont tenus de payer des impôts sont plus susceptibles de se sentir propriétaires des activités du gouvernement et de faire des demandes proactives de réciprocité et de représentation."^{*}

Le rétablissement de la confiance entre les citoyens et les autorités nécessite d'une part l'implication et la participation active de la communauté dans la gestion de la chose publique, et d'autre part, la transparence dans la gestion de la chose publique qui témoigne de la redevabilité dans le chef des autorités locales.

Au regard des résultats des collectes des opinions des communautés, aux mois de février, de juin et d'août, qui ont porté sur la participation citoyenne, la communication, le budget participatif et la sécurité; il se fait observer une amélioration progressive de la compréhension de la gouvernance locale et la participation citoyenne à travers:

- Le partage des pensées et opinions avec les autorités locales,
- La connaissance des taxes et impôts auxquels ils sont assujettis et leur acquittement comme une obligation citoyenne,
- La revendication des droits à travers les messages adressés aux autorités.

Cela étant il existe encore, une franche de la communauté (32.5%) qui ne partage pas ses pensées et opinions avec les autorités suite à l'indisponibilité des autorités (62.7%) et la peur de les aborder (37.3%), une autre (38.5%) qui ne connaît pas les taxes et impôts auxquels elle est assujetti pour raison d'absence de vulgarisation (33%) et d'autres estiment qu'ils n'en sont pas concernés (19.2%).

Pour changer cette situation :

- **La communauté** doit comprendre que les autorités locales ne sont pas à craindre, elle doit les approcher pour leur exposer ses préoccupations et donner ses opinions par rapport à la gouvernance (exiger la redevabilité).
- Un bon **citoyen** doit savoir les obligations fiscales auxquelles il est assujetti et de s'en acquitter afin de contribuer au développement de son milieu. La revendication responsable des droits est un droit reconnu à chaque citoyen à pouvoir l'exercer dans les limites prescrites par les lois.
- Quant aux **autorités**, d'être disponibles à recevoir la communauté et donner des réponses à leurs questions, mettre la communauté en confiance au point de ne pas avoir peur de les aborder. Faire une grande et large vulgarisation des lois fiscales au niveau de la base (avenue, quartier, commune).

Dans le cadre de la communication, la communauté déplore une faible fréquence de communication entre les autorités et elle qui se fait une fois tous les 6 mois selon 28.8% de la population. Elle estime à 51.9% que cette communication devait se faire chaque fois qu'il y a une information importante à partager avec la communauté.

Pour ce qui est du budget participatif, une avancée se fait observée au sein de la communauté où 40.7% comprend l'existence du budget au sein de leur entité bien que celle-ci ne l'a jamais consulté, témoignage de 81.3% de la population et n'est jamais associée à sa conception et de ce fait elle ne sait pas ce à quoi le budget est consacré selon 59,1% de la population.

^{*}(https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/12785/ICTD_SB4_fr.pdf?sequence=69&isAllowed=y dans Fiscalité, édification de l'état et redevabilité : synthèse)



EQUIPE D'ACTION CITOYENNE



L'ineffectivité de la décentralisation (nomination des animateurs des certaines entités ex: commune, quartier) est parmi les raisons majeures de cette situation. Nonobstant cet état des choses, nous encourageons :

- **La communauté** de s'intéresser à savoir les orientations des taxes et impôts qu'elle paie et suivre l'exécution des travaux initiés par les autorités pour doter leur entité des ouvrages promis.
- Participer aux consultations locales dans les avenues et quartiers au cours desquelles les priorités de l'entité sont définies.
- **Autorité : i)** rendre la décentralisation effective **ii)** Rendre claire et accessible le processus de conception du budget participatif, **iii)** respecter le budget et le réaliser tel que prévu, **iv)** rendre compte à la communauté des actions et travaux en cours et réalisés, **v)** Vulgariser le budget pour qu'il soit connu par toute la communauté.

Quant à la sécurité, la communauté (22,8%) fait état D'une amélioration de la situation sécuritaire dans leur entité. Tout de même, notons que certains aspects de la sécurité (dotation en équipement , augmentation en effectif, formation, construction des camps) exigent l'implication du pouvoir central, pour ce faire nous appelons ce dernier de répondre favorablement aux demandes des autorités locales chargées de la sécurité.

En cette période du programme, nous constatons des améliorations qui demandent une consolidation des acquis afin d'arriver à des changements durables dans la collaboration entre les autorités et la communauté fondement de l'instauration de la gestion responsable du pays. Ainsi nous appelons le gouvernement central, provincial , tous les animateurs des entités territoriales et la communauté de s'approprier ces résultats et s'impliquer pour changer les politiques d'administration et de gestion pour réussir le développement du pays à travers une gestion transparente.



CONTACT US

- 🌐 www.accountabilitylab.org
- ✉ cedej.glac@gmail.com / info@cedejglac.org
- ☎ +243 995 092 615 / 899 926 448